

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 septembre 2016

DCM N° 16-09-29-10

Objet : Subventions pour les associations socio-éducatives.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Dans le cadre de l'aide apportée aux associations socio-éducatives de la Ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant de **97 062 €** au bénéfice des associations socio-éducatives recensées dans la motion ci-après afin de soutenir leur fonctionnement, leur projet et également l'investissement pour de petits équipements et matériels.

1. Subventions de fonctionnement

Au titre de l'aide au fonctionnement apportée aux associations qui gèrent et animent les équipements de quartier, il est proposé d'accorder un soutien financier à deux associations. L'ASBH (Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller), qui anime le centre social Augustin Pioche et développe un projet social sur le quartier du Sablon depuis janvier 2015 se voit accorder, après étude du projet 2016 de la structure, une subvention de fonctionnement d'un montant de 84 250 € soumise au vote du Conseil Municipal. Le Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny gère quant à lui le Centre du Petit Bois et le Centre Champagne, deux équipements qui accueillent les activités et les associations du quartier. Afin de couvrir les frais de fonctionnement des deux bâtiments, il est proposé d'accorder une subvention de 72 812 €. Par décision du Conseil Municipal du 17 décembre 2015, ces deux associations ont bénéficié d'un acompte sur les subventions de fonctionnement 2016 qui sera déduit des montants précités.

2. Subventions projets et manifestations

Semaine de la Solidarité Internationale et Festival Alimenterre :

Le Club UNESCO coordonne au cours de l'année 2016 deux événements à Metz : la semaine de la Solidarité internationale du 12 au 20 novembre 2016 sur le thème "Immigration ancienne et Migrants d'aujourd'hui", ainsi que le Festival du Film Alimenterre du 15 au 30 novembre 2016. L'objectif est de sensibiliser les différents publics à la solidarité locale et internationale, à l'alimentation et à l'agriculture. La semaine de la Solidarité sera ponctuée par des expositions, des concerts, des débats, et des interventions dans l'espace public, les écoles et dans les associations. Le Festival Alimenterre sera quant à lui ponctué par des séances de

projections avec débats. Il est à noter que certains centres sociaux et socio-éducatifs messins serviront de support à des programmations : ainsi, trois programmations "jeunesse" auront lieu dans les locaux de la MJC Borny, de la MJC 4 Bornes, et du centre social de Bellecroix ; deux programmations "tout public" auront lieu à la MJC 4 Bornes et la MJC Borny. Afin de pouvoir soutenir l'association dans la réalisation de ces projets, il est proposé d'accorder une aide financière à hauteur de **1 000 €** sur un budget prévisionnel global de 14 067 €.

5^{ème} édition du festival Place à la Rue et cultures urbaines :

Le Collectif des Energies Urbaines, réunissant en son sein 19 associations messines éducatives, culturelles et sportives, organise la 5^e édition du festival Place à la Rue qui, à l'instar des deux dernières éditions, proposera 3 dates. Le dimanche 4 septembre en premier lieu, venant se joindre à la fête de quartier de Metz-Bellecroix : la programmation, variée, s'adresse à tous les publics, invitant même les différents quartiers de la ville à se rencontrer. Ainsi, un collectif de la Patrotte montera sur scène, Mixcité de Yutz est également à l'affiche, ainsi que les différentes structures du collectif. En outre, des artistes et formations de hip-hop, électro et reggae confirmés sont attendus, et les jeunes publics du Centre Social de Bellecroix seront mis à l'honneur. Le deuxième week-end de novembre verra la manifestation se déployer sur le secteur de la Patrotte, les adolescents et jeunes adultes engagés auprès de l'AMIS et de l'APGIS bénéficiant à ce titre d'un accompagnement afin d'en être les organisateurs ; le graffiti et la danse hip-hop seront à l'honneur. Enfin, une troisième échéance s'offrira au public mi-décembre (la date demeurant à confirmer), avec une valorisation des jeunes artistes musiciens de la scène électro à Metz. Place à la Rue sera donc une nouvelle fois l'occasion de mesurer l'impact éducatif et citoyen du mouvement associatif œuvrant dans le champ des cultures urbaines et des disciplines nouvelles. Il est proposé l'attribution d'une subvention de **11 000 €** sur un budget prévisionnel de 19 500 €.

Par ailleurs, le collectif d'associations poursuit ses missions pédagogiques, fidèle à sa volonté de promouvoir et faire connaître les arts et sports urbains d'une part, l'engagement associatif et citoyen d'autre part. Aussi, comme en 2015, l'association anime des ateliers de danse hip-hop et de création chorégraphique à destination des jeunes publics sur les quartiers de Bellecroix, de la Patrotte et de la Grange aux Bois, en lien avec les centres sociaux concernés. Le premier cycle s'est déroulé de février à juillet 2016, le second débutant en septembre. En avril, comme en 2015, 10 jeunes adolescents de ces secteurs ont pu dans ce cadre être accompagnés à Paris pour un travail en studio professionnel et la visite d'équipements culturels dédiés. Le coût total de l'action s'élève à 9 500 €. Il est proposé la reconduction d'une subvention pour un montant de **4 000 €**.

3. Subventions d'investissement d'équipements et matériels

Dans le cadre du soutien apporté par la Ville de Metz à la vie associative, il est proposé d'accorder des aides en investissement pour renouveler du matériel obsolète ou acquérir de nouveaux matériels. Sept associations sont concernées : l'Espace de la Grange pour l'agencement d'une cuisine au Bois de la Dame et l'acquisition de mobilier, la MJC Metz-Sud pour l'acquisition de mobilier et de matériel informatique, la Maison de la Culture et des Loisirs pour l'achat d'un lave-vaisselle et de mobilier d'accueil, l'association de gestion de l'Espace Corchade pour le remplacement de matériel informatique obsolète, le centre Familial, Social et Culturel de Metz Magny pour l'acquisition d'un vidéo projecteur avec écran, le Comité de gestion du centre social de Metz-Centre pour l'acquisition de matériel informatique et de gestion administrative, l'association Cogestion Jeunesse Famille pour

l'acquisition d'une presse numérique. Il est proposé d'accorder une aide à l'investissement pour un montant total de **8 510 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions Compétentes entendues,

VU la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions socio-éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers,

CONSIDERANT la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie associative locale,

CONSIDERANT le soutien apporté aux initiatives favorisant l'animation des quartiers et la promotion des valeurs de partage et de solidarité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE

D'ATTRIBUER les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées, pour un montant total de **181 572 €** soit un solde à verser de **97 062 €**, compte-tenu des avances accordées au Conseil Municipal du 17 décembre 2015 :

Subvention de fonctionnement 2016 au titre du conventionnement :

- Association Sociale et Sportive du Bassin Houiller	84 250 €
<i>Dont acompte à déduire</i>	<i>44 750 €</i>

- Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny	72 812 €
<i>Dont acompte à déduire</i>	<i>39 760 €</i>

Soutien à la mise en œuvre de projets socio-éducatifs pour un montant de 16 000 € :

- Club U.N.E.S.C.O. de Metz	1 000 €
-----------------------------	---------

- Collectif des Energies urbaines	15 000 €
-----------------------------------	----------

<i>Place à la Rue</i>	<i>11 000 €</i>
-----------------------	-----------------

<i>Ateliers pédagogiques</i>	<i>4 000 €</i>
------------------------------	----------------

Subventions d'investissement d'équipements et matériels pour un montant de 8 510 € :

- Espace de la Grange - Centre Social	1 310 €
---------------------------------------	---------

- Maison des Jeunes et de la Culture de Metz Sud	1 010 €
--------------------------------------------------	---------

- Maison de la Culture et des Loisirs de Metz	760 €
- Association de Gestion de l'Espace Corchade	120 €
- Centre Familial, Social et Culturel de Metz Magny	270 €
- Comité de Gestion du Centre Socio-Culturel de Metz Centre	1 340 €
- C.O.J.F.A.	3 700 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification et avenants portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
 Commissions : Commission Sport et Jeunesse
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
 Membres assistant à la séance : 44 Absents : 11 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ